

Nombre de Conseillers  
en exercice : 29

Présents à la séance : 24

Pouvoir : 4

Date de la convocation :  
17 juin 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX et le vingt-trois juin à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-REMY réuni salle du Conseil Municipal en Mairie sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, a désigné comme secrétaire de séance Philippe BESSET

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes MM. Florence PLISSONNIER, Brigitte MARTIN, Amélie VION, Philippe BESSET, Françoise FAUTRELLE, Nelly MONNOT, Magali LANEYRIE, Edwige GAUDILLERE, Loïc COUVET, Virginie ERRARD, Damien GAUDILLERE, Pascale DESRAY, Laurent FIEUX, Déborah ANTUNES, Nicolas FAVARO, Ghislaine COULON, Guy CANNESSEON, Chantal FATTIER, Patrick CHARTON, Didier BERNARD, Diane UBINA, Pierre COLIN, Ennouri BERGUIGA, Laurence HUDELEY.

**ETAIENT EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR** : Sacha PACAUD à Amélie VION, Richard MILON à Nelly MONNOT, Didier PICARD à Brigitte MARTIN, Fabien ROSSIGNOL à Florence PLISSONNIER.

**ETAIENT ABSENTS** : Delphine DEVOS

## Objet : Désignation d'élus au comité de pilotage de la rénovation de l'accueil de loisirs l'Escale

### Exposé :

L'Accueil de Loisirs « L'Escale », implanté rue Roger Gauthier à Saint-Rémy, assure l'accueil périscolaire et extrascolaire des enfants, dans un cadre structuré au service de l'enfance. Les locaux abritent également le restaurant des enfants de la commune ainsi qu'une crèche du Grand Chalon.

Dans le cadre du mandat municipal 2026-2032, la rénovation de ces locaux a été identifiée comme projet structurant. Les travaux envisagés poursuivent un double objectif : une réduction de 60% de la consommation énergétique globale, en cohérence avec les engagements communaux en matière de transition écologique, et une modernisation des installations pour en améliorer la fonctionnalité, le confort et l'adaptation aux normes contemporaines d'accueil collectif.

Un maître d'œuvre a été désigné selon les procédures en vigueur. La phase d'études préalables est en cours, avec une livraison des premiers rendus attendue au dernier trimestre 2026, ouvrant la voie à une exécution des travaux sur les exercices 2027 et 2028.

Afin d'assurer un pilotage opérationnel et politique efficace, un comité de pilotage (COFIL) est institué, intégrant le Maire, les Adjointes aux compétences enfance/jeunesse et cadre de vie, les directeurs des services techniques et enfance, la DGS, les représentants des financeurs, trois élus municipaux (dont deux issues de la majorité et un de la minorité), ainsi que des parents d'élèves désignés.

La première réunion de ce COFIL, programmée à l'automne 2026, portera à l'ordre du jour l'arrêté des objectifs programmatiques, la présentation des études et visuels, du plan de financement, du calendrier prévisionnel, du dispositif de communication à destination des usagers et des administrés, et la définition des indicateurs de suivi et d'évaluation. Des réunions ultérieures interviendront à chacune des étapes décisives du projet. Il est précisé que ces réunions se dérouleront en journée.

La présente délibération vise à nommer les élus municipaux appelés à siéger au sein du COFIL.

### Visa :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

### Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- PROCEDE à la désignation de deux élus de la majorité : Magali LANEYRIE et Damien GAUDILLERE, et d'un élu de la minorité : Delphine DEVOS, pour siéger au sein du Comité de Pilotage de la rénovation de l'accueil de loisirs l'Escale.

### Vote : POUR à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance, et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme

Florence PLISSONNIER  
Maire



Philippe BESSET  
Secrétaire de séance

